

FAUX SUPPORT TECHNIQUE

Coup de filet

Fin novembre, la police a interpellé sept personnes soupçonnées d'extorsion sur Internet. Au moins 4 000 victimes seraient concernées.

Par **CYRIL BROSSET**

Chaque année, un grand nombre de consommateurs tombent dans le piège de l'arnaque au faux support informatique. Alors qu'ils surfent sur le Web, apparaît à l'écran une annonce inquiétante, indiquant que leur ordinateur est vérolé. Afin de résoudre le problème, ils sont invités à composer un numéro de téléphone. Ceux qui le font tombent alors sur un pseudo-technicien qui leur déclare pouvoir tout remettre en ordre... à condition qu'ils payent plusieurs centaines d'euros. Sauf que rien n'est vrai, ni le virus, ni le message, ni le technicien ! Tout a été créé par des aigrefins dans l'unique objectif de soutirer de l'argent aux internautes.

Deux sociétés incriminées

Après des mois d'enquête, plusieurs directions territoriales de police judiciaire (DTPJ), dont celle de Montpellier (34), ont démantelé, fin novembre, l'un de ces réseaux criminels. Au total, sept individus ont été arrêtés à Perpignan (66), au Puy-en-Velay (43), à Istres et à Martigues (13), ainsi qu'en région parisienne. Ils sont soupçonnés d'avoir, par l'intermédiaire de deux sociétés domiciliées à Montpellier et à Saint-Dié-des-Vosges (88), extorqué des sommes allant de quelques centaines d'euros à 1 800 € à des milliers d'internautes, après les avoir incités à téléphoner à un centre d'appels installé en Tunisie.

Les sommes volées vont de quelques centaines d'euros à 1 800 € par internaute

Plusieurs directions de police judiciaire ont dû coordonner leurs efforts pour arrêter les escrocs.

Les cyberattaquants ont même poussé le vice jusqu'à recontacter ultérieurement certaines de leurs victimes en se faisant passer pour un service censé leur permettre de récupérer l'argent qu'on leur avait volé ! Celles qui ont transmis leur relevé d'identité bancaire (RIB) se sont certainement fait avoir une seconde fois... Début décembre, six des sept personnes interpellées ont été mises en examen pour escroquerie, tentative d'escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs, infractions liées au système de traitement automatisé des données et blanchiment d'escroquerie en bande organisée. Trois ont été envoyées en détention provisoire et trois autres se sont retrouvées placées sous contrôle judiciaire.

Peu de chances de revoir ses sous

Le préjudice est énorme. En seulement quatre mois d'activité, une des deux sociétés mises en cause aurait réussi à récolter 1,2 million d'euros. Or, les mêmes malfrats en ont créé d'autres, spécialisées elles aussi dans l'arnaque au faux support technique ou dans

des domaines différents, tels que l'isolation à 1 € ou le compte personnel de formation (CPF, lire également notre article p. 22). Malheureusement, même si l'enquête se poursuit et qu'un procès a lieu un jour, les victimes risquent fort de ne jamais récupérer leur argent, comme cela arrive très souvent avec ce type de fraude. ♦

Comment déjouer l'arnaque

Afin d'éviter de tomber dans le piège du faux support informatique, la meilleure solution est de ne jamais donner suite aux messages alarmants qui s'affichent sur votre écran, même lorsque l'ordinateur semble bloqué et qu'une société se disant « agréée par Microsoft » propose ses services. En général, redémarrer son PC suffit pour que tout rentre dans l'ordre. Au moindre doute, contactez un réparateur à côté de chez vous, puis rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr, plateforme dont l'UFC-Que Choisir est membre, pour obtenir plus d'informations.